



Date de la convocation : 19/09/2025

Date du Conseil de Surveillance : 09/10/2025

Présents :	9	
Absents :	15	
Personnes ayant donné pouvoir :	4	
Pour : 9213	Contre : 0	Abstentions : 0

DÉLIBÉRATION N°2025-011 : Deuxième Décision Modificative du Budget 2025

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Vu l'ordonnance n° 2022-307 du 2 mars 2022 relative à la Société du Grand Projet du Sud-Ouest ;

Vu le décret n° 2022-636 du 22 avril 2022 relatif à la Société du Grand Projet du Sud-Ouest ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 modifiée et applicable à partir du 1er janvier 2025 ;

Vu la délibération n°2025-004 du conseil de surveillance relative à l'adoption du budget supplémentaire 2025 de la SGPSO ;

Vu le résultat du scrutin ;

Considérant que le quorum est atteint ;

Considérant que la Société du Grand Projet du Sud-Ouest (SGPSO) a été créée par l'ordonnance n°2022-307 du 2 mars 2022, sur le fondement de l'article 4 de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 (Loi d'orientation des mobilités - LOM) et installée par le Préfet Guyot le 4 juillet 2022.

La SGPSO est un établissement public local à caractère industriel et commercial qui est destiné à contribuer au financement du GPSO et à gérer la participation financière attendue de la part des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales à ce projet. La SGPSO intervient ainsi sur le périmètre géographique Bordeaux-Toulouse-Dax, qui comprend un ensemble cohérent formé de lignes ferroviaires à grande vitesse, des aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux (AFSB) et au Nord de Toulouse (AFNT), dont la réalisation représente un coût total prévisionnel de 14 milliards d'euros courants (40% État, 40% Collectivités territoriales, et 20% Union Européenne) fixé dans le plan de financement du 18 février 2022 ;

Considérant qu'il revient au conseil de surveillance de décider de l'ajustement des crédits en recettes et en dépenses du budget 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance :

Article 1 : Approuve la décision modificative n°2 du budget 2025, équilibré en dépenses et en recettes, comme détaillé, par chapitre, ci-dessous :

DM2 2025

Dépenses de la section de fonctionnement

Chap.	Libellé	BP + BS 2025	DM 2 2025	Budget modifié 2025
O11	Charges à caractère général	3 049 500,00 €	- €	3 049 500,00 €
O12	Charges de personnel, frais assimilés	1 350 000,00 €	- €	1 350 000,00 €
65	Divers	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
	Total Dépenses Gestion des services	4 409 500,00 €	- €	4 409 500,00 €
67	Subventions exceptionnelles d'équipement	58 508 500,00 €	- €	58 508 500,00 €
	TOTAL Dépenses réelles de fonctionnement	62 918 000,00 €	- €	62 918 000,00 €
O23	Virement à la section d'investissement	72 274 385,76 €	- €	72 274 385,76 €
O42	Opération ordre transfert entre sections	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
	TOTAL Opérations d'ordre	72 284 385,76 €	- €	72 284 385,76 €
	TOTAL Dépenses de fonctionnement de l'exercice	135 202 385,76 €	- €	135 202 385,76 €

Recettes de la section de fonctionnement

Chap.	Libellé	BP + BS 2025	DM 2 2025	Budget modifié 2025
70	Prestation de services	22 000,00 €	- €	22 000,00 €
73	Produit issus de la fiscalité	62 918 000,00 €	- €	62 918 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	618 300,00 €	- €	618 300,00 €
75	Produits divers de gestion courante	8 000,00 €	- €	8 000,00 €
	TOTAL Recettes réelles de fonctionnement	63 566 300,00 €	- €	63 566 300,00 €
R002	Excédent antérieur reporté	71 636 085,76 €	- €	71 636 085,76 €
	TOTAL Recettes de fonctionnement de l'exercice	135 202 385,76 €	- €	135 202 385,76 €

Dépenses de la section d'investissement

Chap.	Libellé	BP + BS 2025	DM 2 2025	Budget modifié 2025
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00 €	- €	2 500,00 €
21	Immobilisation corporelles	6 000,00 €	- €	6 000,00 €
4581	Opération pour compte de tiers	180 947 083,65 €	50 000 000,00 €	230 947 083,65 €
	TOTAL Dépenses réelles d'investissement	180 955 583,65 €	50 000 000,00 €	230 955 583,65 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	2 302,11 €	- €	2 302,11 €
	TOTAL DEPENSES d'investissement de l'exercice	180 957 885,76 €	50 000 000,00 €	230 957 885,76 €

Recettes de la section d'investissement

Chap.	Libellé	BP + BS 2025	DM 2 2025	Budget modifié 2025
4582	Recettes d'opérations pour compte de tiers	108 673 500,00 €	- €	108 673 500,00 €
16	Emprunt	- €	50 000 000,00 €	50 000 000,00 €
O21	Virement de la section de fonctionnement	72 274 385,76 €	- €	72 274 385,76 €
O40	Opération ordre transfert entre sections	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
	TOTAL Opérations d'ordre	72 284 385,76 €	- €	72 284 385,76 €
	TOTAL Recettes d'investissement de l'exercice	180 957 885,76 €	- €	230 957 885,76 €

Article 2 : Précise que la présente délibération est rendue publique par voie d'impression. Un exemplaire est consultable sur rendez-vous au siège de la Société du Grand Projet du Sud-Ouest dans les quinze jours suivant l'adoption de la présente délibération.

**Le Président
du Conseil de Surveillance**



Alain ROUSSET